

COMMUNE DE ROMANS  
AIN

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2020**

Membres en exercice : 15 ; Membres présents : 15 ; Convocation du 27 mai 2020

L'an deux mille vingt et le deux juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la salle des fêtes au vu de la crise sanitaire. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

**Membres présents : Mesdames DUVILLARD Isabelle, RAVOUX Annick, CURTIL Paulette, MAGAUD Catherine, LLORENS Marie-Hélène et SIMONET Chantal Messieurs CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, AJOUX Romain, BERARDET Jean-Noël, BONIN Patrick, GUINET Pierre, POLLIN Olivier, RAVET Yoann et PERRADIN Laurent,**  
**Secrétaire de Séance : Madame DUVILLARD Isabelle**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 25 mai 2020.

**DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES**

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Valide le taux de rémunération du Maire et des Adjointes :
  - o Indemnité du Maire : 40.3 % de l'IB 1027 soit un montant mensuel de 1567 €.
  - o Indemnité des trois adjoints : 10.7 % de l'IB 1027 soit un montant mensuel de 416.16 €.
- Valide les arrêtés de délégation aux Adjointes et à la secrétaire de Mairie :
  - o Monsieur Laurent PERRADIN dans les domaines des bâtiments et équipements communaux, voirie, assainissement, éclairage public, finances publiques et Etat civil
  - o Madame Chantal SIMONET dans les domaines du personnel communal, l'Urbanisme et l'Etat civil
  - o Monsieur Jean-Marc CHATELET dans les domaines des bâtiments communaux, voirie et Etat civil
  - o Madame Christel BERTON pour les fonctions d'officier d'Etat civil
- Valide l'arrêté de délégation au Maire pour certaines fonctions de décisions (voir annexe)
- Valide le devis de l'imprimerie moderne pour l'installation de panneaux interdisant la pêche à la grenouille
- Valide le tableau des membres pour les diverses commissions communales (voir annexe)
- Refuse la demande de subvention exceptionnelle du secours populaire français

**INFORMATIONS DIVERSES**

- o Concours du Comité Départemental du Fleurissement annulé cette année suite au COVID-19
- o Participation de l'Etat à hauteur de 50% pour l'achat des masques commandés par la commune
- o Devis des Pompes Funèbres COMTET pour l'installation de cellules supplémentaires pour le columbarium

- Réunion Maire/Adjoints le mardi 30 juin 2020 à 18h30
- Séance du Conseil Municipal le lundi 22 juin 2020 à 20h00 à la salle des fêtes, précédé à 18h30 de la visite des locaux communaux RDV à la Mairie
- Commission voirie le jeudi 11 juin à 17h00 à la Mairie
- Commission fleurissement le lundi 08 juin à 18h00, RDV à la Mairie

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

Le Maire,  
Jean-Michel GAUTHIER